



**Bilan annuel de l'animation du DocOb
du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de
Guernes et Forêt de Rosny
Année 2016**



Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Paysage de landes sur la RNR de Moisson © Biodiversita, AH, 2008

Fauche avec export réalisée sur les coteaux calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2016

Parcelle implantée en navette fourragère - MAEC HE71 Couvert favorable à l'œdicnème criard, dans la Boucle de Moisson © AEV, K. Ben-Mimoun, 2015

Vue depuis l'observatoire sur l'espace régional de Flicourt © AEV, J. Lavialle, 2017

SOMMAIRE

1	Préambule	4
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	9
2	Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a	Nouveaux contrats signés	10
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	16
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	16
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	19
2.3	Animation de la charte Natura 2000	20
3	Évaluation des incidences des projets	20
4	Suivis scientifiques et techniques	22
5	Information, communication, sensibilisation	26
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	27
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	Erreur ! Signet non défini.
5.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	27
6	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	29
7	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	30
7.1	Organisation de la gouvernance du site	30
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	30
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	30
7.2	Gestion administrative et financière	31
8	Synthèse	32

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) - (localisation et limite de la zone en **Figure 1**).

Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Comité de pilotage a été présidé jusqu'en 2014 par Mme Françoise Descamps-Crosnier, maire puis conseillère municipale de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale et Vice-Présidente de l'AEV. Les membres du Copil ont choisi le 26 janvier 2015 d'élire comme président M. Daniel Gouriou, maire de la commune de Moisson.

Jeanne Laviaille, chargée de mission Natura 2000 à l'AEV, a été affectée à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de juin 2016 à décembre 2016, cinquième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**. Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

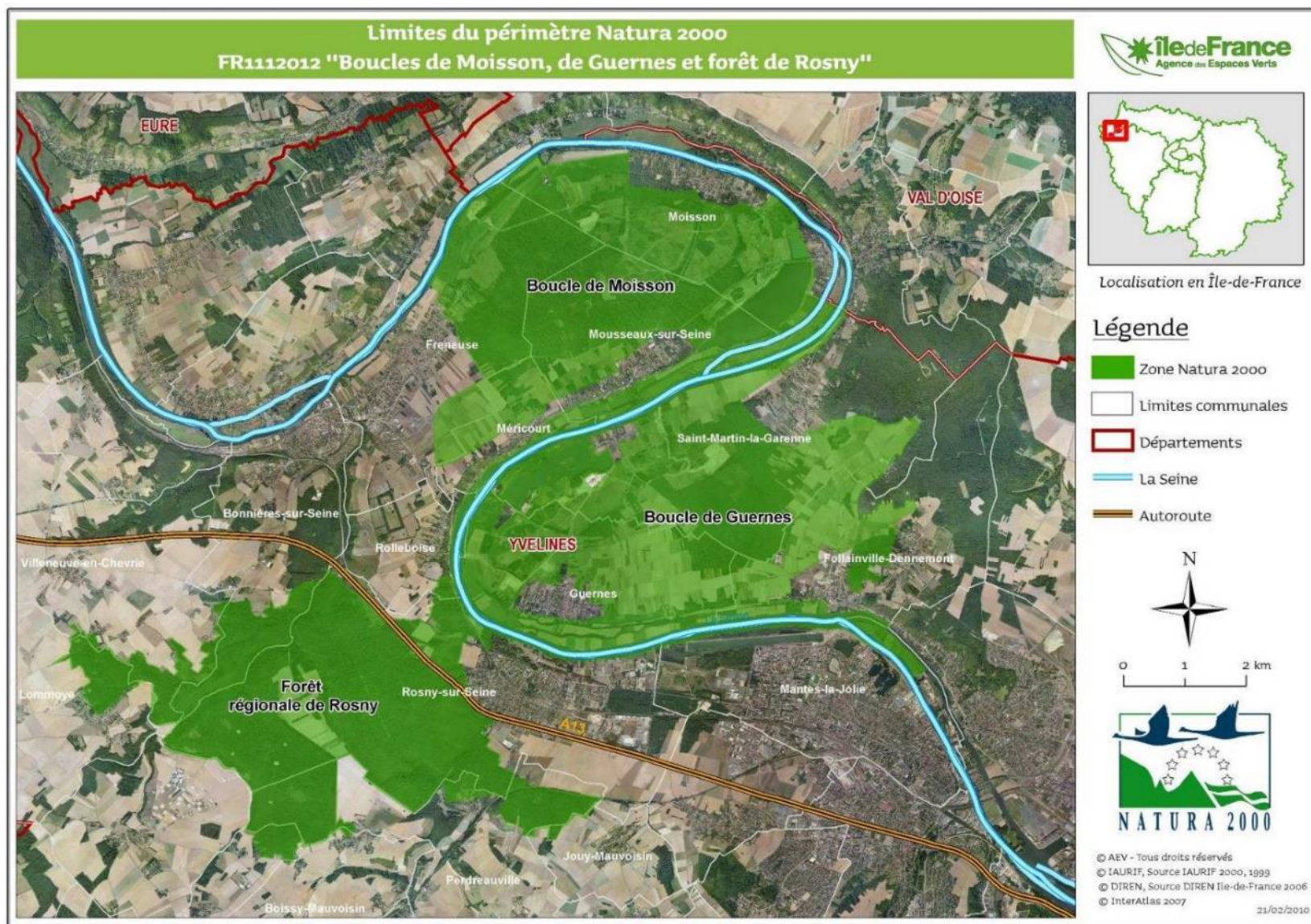


Tableau 1 : Espèces à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée, menacée par l'enrichissement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson		
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France	Fort	Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre
	Risque : Fort ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs		
Fauvette pitchou 1 couple	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional		
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes		
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France	Fort	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies...)
	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements		
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles		
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens		
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier
	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Ses habitats sont peu menacés actuellement		
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_10
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts par le pâturage	Agri_11

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Forêt.2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

² Freq = fréquentation

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2016.



Figure 2 : Vue sur les Boucles depuis les coteaux de Rolleboise © AEV, J. Laviolle, 2016

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2016 était la première année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Pendant la première partie de l'année 2016, la mission Environnement de l'Agence des espaces verts s'est occupée de monter les projets de nouveaux contrats Natura 2000 portés par l'AEV, en lien avec les techniciens responsables de sites. La chargée de mission Natura 2000 s'est chargée d'aider les bénéficiaires potentiels à monter leur dossier de subvention et rassembler les pièces justificatives.

L'année a également été consacrée à la préparation de nouveaux projets de contractualisation pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

2.1.a Nouveaux contrats signés

Restauration et entretien des milieux ouverts sur la réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson

Des milieux de landes et de pelouses ont été restaurés dans la RNR les années précédentes, notamment grâce à des contrats Natura 2000 signés en 2010 et 2013. Ces milieux très rares dans la région s'avèrent particulièrement favorables à la reproduction et/ou l'alimentation de certaines de ces espèces : l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur principalement, mais également la Bondrée apivore et le Circaète Jean-le-blanc.

Il s'avère primordial de continuer à restaurer et à entretenir ces habitats d'espèces pour le maintien et la conservation des populations. Pour cela des interventions mécaniques régulières sont nécessaires, afin d'éviter la fermeture du milieu.



Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en 2016 pour :

- la fauche avec export (action No4R) sur 20,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- le broyage de pelouses et friches restaurées (action No5R) sur 10,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- la fauche exportée des friches et ourlets (action No4R) sur 16,97 ha tous les deux ans
- l'abattage de résineux (action No1Pi) sur 13,40 ha,
- des dessouchages (action No1Pi) sur 5,30 ha.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale, c'est-à-dire qu'elles ont été validées par le comité consultatif de gestion.

Figure 3 : Pelouses de la RNR de Moisson © Biodiversita, AH, 2008



La chargée de mission Natura 2000 a aidé ses collègues de l'AEV, gestionnaires de la réserve naturelle régionale de Moisson, Olivier Pratte et Gillen Jaury, à monter le dossier de demande de subvention. Elle a réalisé pour cela plusieurs réunions en interne, ainsi que deux visites de site le 27 juillet et le 18 août 2016.

Figure 4 : Paysage de landes sur la RNR de Moisson © Biodiversita, AH, 2008

Entretien des milieux ouverts au sein de l'espace régional de Flicourt



Les pelouses de l'espace régional de Flicourt accueillent plusieurs couples d'Œdicnème criard en période de reproduction. Ces milieux doivent être maintenus ouverts pour conserver leur capacité d'accueil pour la reproduction de l'Œdicnème criard, mais aussi pour l'alimentation de la Bondrée apivore et potentiellement la nidification de la Pie-grièche écorcheur.

Des actions de mise en défens et d'information des usagers de l'observatoire sont également nécessaires, afin de conserver la quiétude de la zone, nécessaire à l'accueil de ces espèces.

Figure 5 : Vue depuis l'observatoire sur l'espace régional de Flicourt © AEV, J. Laviaille, 2017

Un contrat Natura 2000 a ainsi été signé par l'AEV en 2016 afin de :

- Entretien des milieux favorables à la reproduction de l'Œdicnème criard :
 - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts (action N04R) : fauche avec exportation sur 6 ha, tous les ans pendant 5 ans. La fauche à cheval, plus respectueuse du milieu mais plus coûteuse, est pratiquée sur 3 ha, le reste étant fauché mécaniquement.
 - arrachage du Buddleia (action N20P et R) sur 13 ha, tous les ans pendant 5 ans.
- Canaliser le public (action N24Pi) et l'informer de son impact (action N26Pi) sur les espèces de la Directive « Oiseaux » si les cheminements et aménagements de mise en défense ne sont pas respectés. Les moyens mis en œuvre seront :



Figure 6 : Palissade actuelle de l'espace régional de Flicourt © AEV, J. Laviaille, 2017

- confortement de la haie sur 200 mètres linéaires se situant entre le site et la route, pour limiter la visibilité et les intrusions

- renforcement de la palissade sur 50 mètres linéaires de part et d'autre de l'observatoire (en effet l'actuelle palissade est ajourée, ce qui rend visible le passage entre la route et l'observatoire depuis le site de nidification de l'Œdicnème se trouvant en contrebas, causant du dérangement et de possible échecs de reproduction) ;

- pose d'une barrière pour empêcher le passage par le chemin d'accès au site : actuellement s'y trouve seulement une clôture basse, facile à enjamber ;

- pose de deux panneaux d'information des usagers, l'un pédagogique, l'autre indiquant le règlement

d'accès et d'usage du site.

La chargée de mission Natura 2000 a aidé sa collègue Christine Caillière, technicienne responsable de l'espace régional de Flicourt à l'AEV, à monter le dossier de demande de subvention pour ce contrat. Elle a réalisé pour cela plusieurs réunions en interne, ainsi que deux visites de site le 27 juillet et le 18 août 2016.

Entretien des pelouses des coteaux calcaires de Rosny

Les pelouses calcicoles de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine constituent un habitat potentiel de nidification de l'Alouette lulu. Elles sont aussi un territoire de chasse connu de la Bondrée apivore.

Anciennes pâtures reboisées au siècle dernier, elles ont été l'objet d'investissements lourds de l'Agence des espaces verts, gestionnaire du site, pour leur restauration, la dernière opération ayant eu lieu en 2010. Il convient de poursuivre ce travail par un entretien régulier le plus respectueux possible de ces milieux fragiles.

L'AEV a ainsi signé en 2016 un contrat Natura 2000 pour l'entretien de 9 ha de pelouses calcaires, par pâturage ou fauche avec export réalisée chaque année en septembre – octobre, entre 2016 et 2021.

Le pâturage est jugé préférable à la fauche mécanique notamment en raison de son caractère historique sur le site et par sa compatibilité avec les objectifs de gestion. Néanmoins, vu les délais et la difficulté à trouver un éleveur pour l'entretien de ces zones, il est envisagé de recourir à la fauche pour l'année 2016 puis de lancer un appel d'offre en 2017 pour une gestion si possible par pâturage les quatre années suivantes. À défaut et pour maintenir un milieu ouvert, la gestion par fauche sera continuée pour le reste du contrat.



Figure 7 : Fauche avec export réalisée en 2016 sur les coteaux calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine
© AEV, N. Prou, 2016

La chargée de mission Natura 2000 a aidé son collègue Nicolas Prou, technicien responsable de la forêt régionale de Rosny à l'AEV, à monter le dossier de demande de subvention pour ce contrat. Elle a réalisé pour cela plusieurs réunions en interne, ainsi que deux visites de site le 22 septembre et le 28 octobre (date de

fauche) 2016.

2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

Travail pour la mise en place d' « îlots de sénescence » en forêt de Rosny

La Forêt régionale de Rosny (1200 ha) constitue l'habitat d'environ 20 couples de Pics mar et 3 couples de Pics noirs, (espèces sédentaires). La Bondrée apivore y est également nicheuse (au moins un couple).

Avant d'être propriété régionale, cette forêt fut longtemps traitée en futaie régulière à vocation de production, elle présentait donc un déficit en gros arbres et bois mort. Depuis 2016, le nouveau document d'aménagement forestier est entré en vigueur. Son objectif principal est la conversion de la futaie régulière en futaie irrégulière ; il présente également les obligations réglementaires imposées par le Schéma Régional d'Aménagement en matière de préservation de la biodiversité (maintien de 3% de la surface en îlot de vieux bois). En outre, le document expose les souhaits du propriétaire d'améliorer la prise en compte de cette biodiversité à cause de la situation de la forêt de Rosny en site Natura 2000.

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé avec son collègue Nicolas Prou, technicien responsable du site à l'AEV, pour élaborer un contrat Natura 2000 forestier portant sur la mise en place d'îlots de sénescence (allant au-delà des obligations du Schéma Régional d'Aménagement) en forêt régionale de Rosny. L'objectif de ce contrat Natura 2000 est de favoriser la nidification des certaines espèces forestières d'intérêt communautaire, en particulier les Pics mar et noir, et la Bondrée apivore.

Une première évaluation des parcelles potentiellement intéressante avait fait l'objet d'un stage à l'AEV en 2015. Le protocole de mise en place des îlots de sénescence a été étudié et adapté par la chargée de mission Natura 2000 et le gestionnaire de la forêt en 2016 ; plusieurs réunions se sont tenues dans ce but, et ils ont testé le protocole sur le terrain le 2 novembre 2016. Les inventaires des gros arbres nécessaires à la définition des îlots, et le montage du dossier sont prévus en 2017.



Figure 8 : forêt régionale de Rosny © AEV, J. Laviolle, 2016

Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 **ni agricoles ni forestiers** en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb	Avancement
32309D07800-0001	AEV – RNR Moisson	68 726,30 €	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Oedicnème criard Alouette lulu Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	32 ha	MO.1	Opération soldée en 2014
32312D07800-0001	BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m ²	ZH.4	Travaux réalisés en février 2013
32313D07800-0006	AEV – RNR Moisson	106 288,82 €	16/10/2013	Milieux ouverts : restauration par débroussaillage lourd + entretien par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	82 ha (débroussaillage) et 49 ha (fauche)	MO-1	Travaux réalisés fin 2013. Opération soldée en 2016.
32313D07800-0001	AEV - Domaine de Flicourt	21 621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO-1	Passage en 2013 et 2014. Contrôle service fait sur place en 2014. Opération soldée en 2016.
2016/0706/078-0003	AEV – RNR Moisson	366 156,00 €	02/11/2017	Milieux ouverts : restauration et entretien par gyrobroyage, débroussaillage et fauche	Alouette lulu Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Engoulevent d'Europe Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	37 ha fauche 10,5 ha broyage	MO-1	
2016/0706/078-0002	AEV - Domaine de Flicourt	112 639,22 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et élimination d'espèce indésirable, mise en défens et information des usagers	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	6 ha fauche 13 ha buddleias 200 ml mise en défens 2 panneaux	MO-1 Freq-2 Freq-3	
2016/0706/078-0004	AEV - Forêt régionale de Rosny	67 500,00 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et pâturage	Alouette lulu Bondrée apivore	9 ha	MO-1 MO-2	

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

La chargée de mission Natura 2000 a pris son poste en juin 2016, après la campagne PAC de 2016, il n'y a pas eu de nouveaux engagements en 2016. L'animation des MAEC sur la ZPS a consisté en 2016 en :

- Le bilan des MAEC engagés en 2015, grâce à des échanges avec les services de l'État et de la Région.
- Le suivi des agriculteurs engagés en MAEC en 2015 : échanges par mail et téléphone.
- Participation à la réunion des animateurs de MAEC, le 12 décembre 2016 à la DRIAAF.

2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Dans **le Tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2016.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2016

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_MOIS.HE50	COUVER_05	Création et entretien d'un couvert herbacé	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation, zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE70	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE71	COUVER_07 avec étalement	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	implantation avant 15 mai 1e année* Couvert sur 50% surf : glissant. pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	300 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE80	COUVER_08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE63	COUVER_06 + HERBE_03	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	implantation avant 15 mai 1e année* retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	304,32 €/ha
COUVERT	IF_MOIS.HE67	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée et ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année* pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha ou retard de fauche 15 juin retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	379,76 €/ha
COUVERT	IF_MOIS.HE69	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année* retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	527,18 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE03	HERBE_03	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE07	HERBE_03 HERBE_04	(Création et) entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha ou retard de fauche 15 juin retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE09	HERBE_03 HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	353,43 €/ ha
MILIEUX OUVERTS	IF_MOIS.HE25	OUVERT_02 HERBE_03 HERBE_09	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	plan de gestion pastoral obligatoire maîtrise des refus hors avril-août retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_MOIS.HA02	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet taille des 2 côtés de la haie	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_MOIS.AR02	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_MOIS.RI02	LINEA_03	Entretien de ripisylves	PLAN DE GESTION FIXANT : 2 tailles min/5 ans hors mars-sept	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_MOIS.BO02	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_MOIS.HE01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août	0,49 €/ ml
*dérogation pour les parcelles implantées en culture d'hiver en 2017 : implantation avant le 20 septembre 2017					
** MAEC au titre de la Campagne PAC précédente					
*** légumineuses pures interdites : mélange avec graminées obligatoire					

2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

Tableau 5 : Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2015 par 3 agriculteurs

MAEC	Bénéficiaire	Montant/ha/an	Montant total/an	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha)	Mesures du DocOb liées
HE71	NAUROY GERARD	300,00 €	1 899,00 €	Création et entretien d'un couvert favorable à l'œdicnème criard	œdicnème criard	6,33	Agri_10
HE03	HAUETER DENIS	130,57 €	4 389,76 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	33,62	Agri_3
HE25	OURS GERARD	301,43 €	10 173,26 €	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	33,75	Agri_11
HE09	OURS GERARD	353,43 €	749,27 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	2,12	Agri_11



Figure 9 : Parcelle implantée en navette fourragère - MAEC HE71 Couvert favorable à l'œdicnème criard, dans la Boucle de Moisson © AEV, K. Ben-Mimoun, 2015

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny permet une prise en compte basique des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Il s'avère qu'aucun propriétaire n'a encore signé la charte Natura 2000 de ce site. Un effort de promotion de celle-ci auprès des propriétaires et usagers du site reste à faire.

3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN dans lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2016 sont :

- Documents d'urbanisme : l'ensemble des communes et des intercommunalités situées dans le site Natura 2000 ont été contactées afin de les informer de l'obligation de réaliser une évaluation environnementale stratégique lors de l'élaboration, la révision, la révision simplifiée ou la modification de plans locaux d'urbanisme susceptibles d'affecter un site Natura 2000 situé sur le territoire communal ou à proximité. La chargée de mission s'est ainsi tenue à disposition des

communes qui souhaitaient un accompagnement sur ce sujet ; elle a échangé avec l'équipe de GPSEO responsable du PLUi et des PLU de Rosny-sur-Seine et Guernes, et apporté un avis sur le document au cabinet de conseil chargé de la réalisation du PLU de Guernes ; elle a rencontré le chargé d'urbanisme de la ville de Mantes le 6 décembre 2016 pour échanger sur les enjeux Natura 2000 dans la ville (principalement sur l'île Aumône) et leur inscription dans les documents d'urbanisme et documents stratégiques.

- Projet de coupe en forêt privée soumis à autorisation administrative sur le secteur de Lommoye. La chargée de mission Natura 2000 et son collègue Nicolas Prou sont intervenus en appui aux services de la DDT chargés d'instruire le dossier d'autorisation et le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000. Ils ont rencontré ensemble le propriétaire et l'exploitant forestier le 2 novembre sur site, afin d'examiner les arbres prévus pour être coupés. Des recommandations ont été faites au porteur de projet : réaliser les travaux forestiers hors période de nidification (mars-septembre), sortir de l'assiette de coupe les arbres à cavités identifiés.



Figure 10 : visite du projet de coupe en forêt privée © AEV, J. Lavalie, 2016

- Projet d'installation d'une association d'Airsoft à Guernes, sur une parcelle communale anciennement occupée par Lafarge : des échanges ont eu lieu avec la DDT des Yvelines afin d'étudier la soumission du projet à évaluation des incidences Natura 2000.
- Projet de création de chemins le long des berges de la Seine, réclamée en tant que servitude de



Figure 11 : Visite du projet de création de chemin avec l'UPBMH © AEV, J. Lavalie, 2016

marchepied par l'association UPBMH. La chargée de mission a réalisé plusieurs visites de terrain sur les lieux, dont le 24 oct. avec la DDT des Yvelines et la Mairie de Moisson, le 23 novembre avec l'association porteuse du projet. De nombreux mails ont été échangés avec l'association et les services de l'Etat (DDT et mission d'appui juridique à Natura 2000 du MEDDE), sans que l'on puisse conclure à l'absence d'incidences d'une telle création de chemin à proximité de site de nidification du Martin-pêcheur d'Europe et du site de regroupement postnuptial des *Cedricnemis* criards en Boucle de Moisson.

- Traitements effectués par les collectivités sur les chenilles processionnaires, qui posent problème notamment dans la Boucle de Moisson : après échanges de la chargée de mission avec la DDT, il s'avère que seuls les traitements aériens sont soumis à évaluation des incidences Natura 2000.
- Manifestations sportives en forêt de Rosny : la Brévaloise randonnée VTT le 4 septembre ; une randonnée pédestre de l'USEP le 27 septembre ; la Noctutrail le 8 octobre ; la Viking randonnée cycliste le 23 octobre. La chargée de mission a à chaque fois, en lien avec la DDT, fourni au maitre d'ouvrage des conseils en amont de la procédure sur la nécessité ou non de faire une évaluation d'incidences, des données sur les espèces Natura 2000 présentes ; elle a apporté son expertise pour

la rédaction des formulaires.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise, en particulier Gérard Baudoïn, Corinne Dumont, Eric Grosso, Laurence Boiteux, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Christian Fouqueray, Jean-Claude Chantelat, Martial Colas.

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- les observations ponctuelles de l'animatrice,
- des échanges avec les ornithologues du secteur,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, PNR Vexin...)
- les suivis que réalise Gérard Baudoïn sur certaines propriétés régionales,

Pour la synthèse des données 2016 (**Tableau 7**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2016 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par Natureparif, d'autre part la consultation des observations 2016 sur le site internet faune-idf.fr (Corif), et enfin les observations personnelles de Gérard Baudoïn. La chargée de mission Natura 2000 a consacré plusieurs jours à la synthèse des données, ainsi qu'à des échanges avec Gérard Baudoïn qui lui a fait part de ses analyses et de son expertise du territoire.



Figure 12 : Prospections ornithologiques dans la RNR de Moisson © AEV, K. Ben-Mimoun, 2015

Tableau 6 : Synthèse du suivi 2016 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs ou hivernants sur la ZPS

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Secteurs et effectifs	Tendance globale dans la ZPS : dynamique de la population
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	<p>Boucle de Moisson : 1 ou 2 couples nicheurs certains Contact 7/07 (période 2ème nichée) 2 chanteurs dans les landes au Sud de la Grande Ballonnière A l'entrée RNR le 16/07 (dispersion ?). Peut-être un autre couple mais manque de données Hivernant très régulier (8 hivernants le 16 janvier).</p> <p>Boucle de Guernes : 2 couples nicheurs possibles Dans la plaine de Guernes 1 mâle chanteur contacté 19 et 21 juin Bois de la Plaine à St Martin : couple en période de nidification 10 avril à l'endroit où vue régulièrement et où elle a niché 2 années</p>	Les effectifs observés sont plus faibles au sein de la boucle de Moisson par rapport à 2009 Diminution probable mais la pression de prospection plus faible, notamment en 2016, entraîne un biais
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	<p>2016 : Aucun cri de jeunes malgré une recherche active (GB) donc aucune preuve de nidification.</p> <p>Boucle de Moisson : au moins 1 couple nicheur probable Plusieurs observations en période de nidification. Sud RNR, 6 août vers Maison David : jeune pas encore très bien volant</p> <p>Boucle de Guernes : 1 couple nicheur probable. Observée régulièrement, comportement territorial et parades entre Bois de la Plaine et zone des Fonciers (ou Chemin des Moutons).</p> <p>Forêt de Rosny : 1 seul contact le 25 juin</p>	2016 a été une mauvaise année pour la Bondrée sur le plan météo, avec un premier semestre froid et pluvieux. Cela peut avoir causé la baisse de la population de Bondrées sur la ZPS et des échecs de nidification.
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	<p>Observé en chasse. 4 observations entre le 27 juillet et le 13 août, 3 sur Moisson et 1 sur Saint Martin la Garenne. Nicheur possible à proximité de la ZPS du côté de la Roche Guyon.</p>	Dur à définir (zone excentrée par rapport à ses territoires habituels en Île-de-France)
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	<p>Boucle de Moisson : 9 couples nicheurs probables. Entre 12 et 15 territoires historiques. En 2016 : 6 secteurs contactés sur la RNR et 3 secteurs plus au Nord.</p> <p>Boucles de Guernes : 1 couple nicheur probable Au même endroit depuis 2014, un mâle chanteur entendu plusieurs fois (le 15/05, pas le 23/07 mais 2 fois au mois d'août) parfois nicheur tardif.</p>	Stabilité des effectifs par rapport à 2009 En légère baisse sur la Boucle de Moisson, peut-être la météo ? En Boucle de Guernes (où elle était absente depuis 1985) l'espèce fait sa réapparition depuis 2014
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Aucune observation depuis 2009	(nidification sporadique en 2009)

Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	<p>Observé sur toutes les berges de la ZPS qui sont des zones d'alimentation, et potentiellement de nidification</p> <p>Boucle de Moisson : 2 couples nicheurs probables 2 observations avril-août sur les berges de Moisson en face de Haute-Île, et en octobre du côté de la Criblerie . Un couple vu régulièrement sur l'île de loisirs.</p> <p>Boucle de Guernes : 2 couples nicheurs probables observations régulière à Bastilles, Flicour, bras mort de la Seine : même secteur. Régulièrement vu aux Moutons : un autre secteur</p> <p>Mantes : 3 couples nicheurs probables dont 2 dans la ZPS Bassin de la Sablière, bassin d'aviron, Hautes Garennes et Ile Aumône : vu systématiquement. Plusieurs observations en mai et juillet en bord de Seine.</p>	Stable sur au moins ces 3 dernières années Pas de prospection systématique des berges et bras morts en bateau ce qui fait que le cette espèce est sous prospectée.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	<p>Boucle de Moisson : aucune observation. Peu de prospections (GB)</p> <p>Boucle de Guernes : un couple, nidification ayant probablement échoué Niche tous les ans dans le secteur qui va du port de l'Ilon à Sandrancourt. En 2016, observation en mai d'un couple avec parades et apport de proie. Aucune observation après le 9 juin, sans doute à cause des conditions météo. Forêt de Rosny : 2 obs le 28 avril, migrateur</p>	2016 était apparemment catastrophique pour la reproduction du Milan noir.
Œdicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	<p>Boucle de Moisson : 5-6 nicheurs probables Peu d'observations cette année (GB). 5 - 6 contacts.</p> <p>Boucle de Guernes : 6 couples nicheurs certains et 13 couples nicheurs probables. 3 couples certains aux environs de Flicourt, avec des éclosions début mai. Et sur Sandrancourt, 3 autres nicheurs certains. A proximité ZPS : un nouveau contact à Gommecourt.</p>	Grosse diminution sur la Boucle de Moisson par rapport à 2014 : 5 sur les 8 territoires habituellement contactés. Les milieux naturels se referment et deviennent moins accueillant pour l'espèce. Sur la ZPS, globalement stable.
Pic mar	<i>Dendrocops medius</i>	<p>Données GB : traitement à finaliser.</p> <p>Boucle de Moisson : 2 couples nicheurs possibles. Maison David 4/08 et 6/03 chemin des Brulins</p> <p>Guernes : aucun contact. Le bois de Saint-Martin la Garenne est sous prospecté.</p> <p>Forêt de Rosny : a priori 10-15 couples nicheurs probables</p>	Augmentation
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	<p>Données GB : traitement à finaliser.</p> <p>Boucle de Moisson : 2 couples nicheurs possibles 2 territoires régulièrement occupés, en forêt privée. Plusieurs contacts en août et septembre dans la RNR et autour.</p> <p>Boucle de Guernes : 1 ou 2 couples nicheurs possibles 2 grands secteurs. Bois de la Plaine (chants, tambourinage). Flicourt contacts répétés mais site de nidification jamais trouvé ; il peut ausis venir de la forêt de Rosny.</p>	Stable dans la boucle de Moisson par rapport à 2009 (territoires très difficiles à situer précisément) Stable plus globalement sur l'ensemble de la ZPS

		<p>Forêt de Rosny : 1 couple nicheur certain et 1 autre possible Pas beaucoup vu mais entendu. Tous les ans un secteur de forêt régionale est certain pour la nidification du Pic noir. 2 Pics contactés qui semblent venir de la partie privée.</p>	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	<p>Boucle de Moisson : Nicheur certain pour 3 couples et un autre couple nicheur possible. Dans la RNR, notamment 1 couple avec 2 jeunes volants le 16/07</p> <p>Boucle de Guernes : 2 couples nicheurs certains Notamment 2 adultes avec 3 jeunes du 10/08 au 21/08</p>	<p>Effectif nicheur en baisse depuis 2009 au sein de la ZPS. Légère reprise en 2016.</p> <p>Diminution plus générale en Ile de France due à la diminution des haies et fourrés.</p>
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	<p>Boucle de Moisson : Nicheur certain, sans données sur le nombre exact de couples Sur le radeau mis en place par l'Ile de Loisirs de Moisson avec un contrat Natura 2000.</p> <p>Boucle de Guernes : 8 couples minimum nicheurs certains à St Martin la Garenne sur le radeau mis en place par Lafarge. Le 3 juin 20 sternes. 5 poussins mi-juin.</p> <p>Mantes : nidification suspectée sur le Bassin de liaison 08/04 offrandes, Bassin d'Aviron 28/07 apprentissage de jeunes</p>	<p>En l'absence d'une dynamique fluviale naturelle sur la Seine, qui modèle des îlots et entretient des zones peu végétalisées, la population locale dépend de sites artificiels. La population de la ZPS est donc très vulnérable.</p>

Comptages des territoires de Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny

Aux mois de février et mars 2016, l'ornithologue bénévole Gérard Baudoin a poursuivi le recensement des territoires de nidification du Pic mar et du Pic noir. La technique de la « repasse » est utilisée sur des mailles prédéfinies dans le massif régional (secteurs accessibles en voiture).



Figure 13 : Suivi des picidés en forêt de Rosny effectué le 23 mars 2016 © Gérard Baudoin

Projet d'étude ornithologique en 2017

Les ornithologues franciliens sont peu nombreux à fréquenter la ZPS et de nombreux secteurs et espèces sont sous-prospectés. Malgré la qualité des données dont font part les collaborateurs bénévoles de l'AEV, ces données ne sont pas assez complètes pour évaluer l'état de conservation des habitats et des populations des espèces d'intérêt patrimonial fréquentant le site Natura 2000.

La chargée de mission Natura 2000 a ainsi consacré plusieurs jours, en novembre et décembre 2016, à travailler sur un projet d'étude permettant de mettre à jour les données ornithologiques du Docob : échanges avec la DRIEE, la DDT des Yvelines et la Région, rédaction d'un cahier des charges. Cependant, l'accord des services de l'État n'a pu être obtenu sur l'obtention des financements nécessaires à la réalisation de cette étude, dans le cadre de la subvention relative à l'animation Natura 2000 en 2017.

La chargée de mission a donc construit un projet de stage à partir de ce projet d'étude, en la ciblant sur deux espèces où les données manquent particulièrement sur la ZPS : la Bondrée apivore et le Martin-pêcheur d'Europe. Elle a également contacté des professeurs de BTS GPN pour prévoir des prospections ornithologiques en 2017.

5 Information, communication, sensibilisation

5.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

5.2 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Une réunion s'est tenue le 10 août 2016 afin de discuter des enjeux communs et de la cohérence de l'animation de la ZPS Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny et de la ZSC Coteaux et Boucles de la Seine. En effet, ces deux sites Natura 2000 sont proches et se superposent dans les Yvelines ; le premier est animé par l'AEV (Jeanne Lavialle) et le second par le Parc naturel régional du Vexin français (Céline Cprzysiecki). Cette réunion rassemblait la DRIEE (mission Natura 2000), des ornithologues du secteur Gérard Baudoin et Corinne Dumont, la chargée de mission Natura 2000 du PNR du Vexin français et la chargée de mission Natura 2000 de l'AEV. Elle a eu lieu sur la RNR de Moisson puis sur le secteur de la Butte du Hutrel.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé le 25 novembre 2016 à la journée technique d'échange entre les animateurs Natura 2000 du département des Yvelines, organisée par la DDT 78. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les autres animateurs et les services de l'Etat sur la gestion des sites, et plus particulièrement la contractualisation qui reprenait en 2016.

Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animateur Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 a participé le 19 août 2016 à une réunion sur la forêt régionale de Bondy, entre le gestionnaire de la forêt, Pierre Martin, technicien à l'AEV, et l'animateur Natura 2000 du département de Seine-Saint-Denis, afin de discuter des enjeux Natura 2000. Il y a été abordé le circuit de gestion des EIN, les conventions d'occupation du terrain, les manifestations sportives ainsi que les contrats Natura 2000 possibles.

Elle s'est également rendue à la restitution de l'étude sur les connectivités écologiques du site Natura 2000 de Seine-Saint Denis, le 2 décembre 2016.



Figure 14 : Roselières de la forêt régionale de Bondy © AEV, D. Prat, 2009

D'autre part, la chargée de mission Natura 2000 a organisé le 10 novembre 2016 une réunion entre le gestionnaire de la forêt régionale de Port Royal, Nicolas Prou technicien à l'AEV, et les animateurs Natura 2000 du site, François Hardy et Olivier Marchal du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il y a été abordé les enjeux naturels de la forêt, l'aménagement forestier fait par l'AEV et l'ONF, ainsi que la possible mise en place d'îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 a échangé avec l'animatrice Natura 2000 du PNR du Vexin au sujet des possibles contrats Natura 2000 qui pourraient être portés par l'AEV pour l'entretien des pelouses calcicoles dans le site Natura 2000 Coteaux et Boucles de la Seine, sur le secteur de la Roche Guyon. Il faudra attendre la validation du Docob de ce site Natura 2000 pour déposer les projets de contrat Natura 2000.

Enfin, la chargée de mission est la référente à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et à l'application des règlements associés. Elle participe notamment aux réunions annuelles destinées à prévoir l'investissement sur toutes les propriétés régionales classées Natura 2000 (3 jours par an).

6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

Forêt régionale de Rosny sur Seine

Une étude écologique portant sur l'avifaune, la flore et les chiroptères de la forêt de Rosny est prévue par l'AEV en 2017. La chargée de mission Natura 2000 a participé à la préparation de cette étude notamment par la relecture du cahier des charges.

Espace naturel régional de Flicourt

La chargée de mission Natura 2000 est intervenue en appui à sa collègue Christine Caillière, gestionnaire de la propriété régionale de Flicourt, pour une visite de terrain le 24 octobre 2016 afin de prévoir la révision du plan de gestion de ce site.

RNR de Moisson

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Olivier Pratte, gestionnaire de la réserve naturelle régionale de Moisson afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.



Figure 15 : Visite pour la révision du plan de gestion de l'espace naturel régional de Flicourt © AEV, J. Laviaille, 2016

7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

Dans l'attente de la désignation des élus régionaux référents sur Natura 2000, il ne s'est pas tenu de comité de pilotage (Copil) Natura 2000 sur les Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny en 2016.

Monsieur Daniel Gouriou, Maire de Moisson, a été désigné comme Président du Comité de pilotage lors du dernier Copil en 2015.

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré Monsieur Gouriou ainsi que son premier adjoint au maire, Monsieur George Delière, le 22 septembre 2016, lors d'une réunion conjointe de présentation de la nouvelle équipe et des actualités de la RNR et du site Natura 2000 avec ses collègues gestionnaires de la réserve de Moisson, Olivier Pratte et Gillen Jaury.

La chargée de mission a ensuite entamé le travail partenarial avec le Président du comité de pilotage, en venant travailler en mairie de Moisson et faire le point sur l'animation du site, le 30 septembre et le 23 novembre.

Le Président du comité de pilotage est notamment intervenu pour un dossier d'évaluation des incidences (création d'un chemin en bord de Seine entre Moisson et Freneuse) et a rencontré la DDT avec la chargée de mission Natura 2000 sur site, le 23 novembre 2016.

7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré les responsables Natura 2000 de la DDT des Yvelines pour une réunion de cadrage et un bilan de l'animation de la ZPS le 19 juillet 2016.

Elle a également rencontré la DRIEE (mission Natura 2000) à plusieurs reprises : réunion de cadrage et bilan de l'animation le 19 juillet ; sur le terrain le 10 août pour une visite de la RNR de Moisson et de la butte du Hutrel, avec l'animatrice Natura 2000 du PNR du Vexin français et des naturalistes du secteur, pour faire le point sur l'animation des sites.



Figure 16 : Visite de la RNR de Moisson avec la DRIEE et les ornithologues du secteur © AEV, K. Ben-Mimoun, 2015

De plus, la chargée de mission Natura 2000 échange tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT des Yvelines et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle est aussi en contact avec le service agriculture de la DDT des Yvelines pour le suivi des dossiers MAEC. Pour la même raison, elle s'est rendue à la réunion des animateurs MAEC à la DRIAFA le 12 décembre 2016, organisée par la Région et la DRIAFA.

7.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du Docob auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

8 Synthèse

- ✓ L'année 2016, de juin à décembre, a été consacrée à la prise en main des dossiers par la nouvelle chargée de mission Natura 2000. Le contact a été pris avec les services de l'Etat, les gestionnaires des propriétés régionales et départementales, les associations naturalistes, les ornithologues du secteur, et les organisateurs de manifestations.
- ✓ Trois nouveaux contrats Natura 2000 ont été signés en 2016 : sur la réserve naturelle régionale de Moisson pour la restauration et l'entretien de milieux ouverts où nichent notamment l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe et la Pie-grièche écorcheur ; sur la forêt régionale de Rosny pour l'entretien de coteaux calcicoles où chasse la Bondrée apivore ; sur l'espace naturel régional de Flicourt pour l'entretien de milieux ouverts nécessaires à la nidification de l'Oedicnème criard, la mise en défens et l'information des usagers.
- ✓ De nombreux dossiers d'évaluation des incidences ont été étudiés, pour une prise en compte optimale des espèces et des habitats du site Natura 2000 dans les projets du territoire quels qu'ils soient (coupe de bois, documents d'urbanisme, activités sportives).
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 s'est également impliquée pour renforcer les suivis ornithologiques sur le site, en faisant appel aux ornithologues du secteur, à des classes de BTS GPN et en montant un projet de stage, afin de lancer des suivis coordonnés Pics, Martin pêcheur et Bondrée apivore en 2017.



Figure 21 : Coteaux calcaires de la forêt de Rosny © AEV, N. Prou, 2016